

Mon neveu a pousse le bouchon

Par c moi clepto, le 01/07/2009 à 19:16

Bonjour,

ma mere decedée l'an dernier avait a sa charge 3 adultes handicapés et ce depuis 40ans bien qu'elle ait conserve ses esprits.elle s'est laissé endormir par mon neveu qui GERAIT TOUT y comprit les revenus que mere avait par moi SOIT 5000E NOUS SIGNONS LA SUCCESSION vendredi ma mere n'a quun actif de.....1200e je n'ai pas vu les relevés de compte mon NEVEU refusant ainsi que la banque de les donner une fois signe aurais je encore la ossibilite de demander des explications merci

Par Marion2, le 02/07/2009 à 18:43

Bonjour,

Il est certain que vous ne pouvez pas a voir accès aux relevés de compte de votre neveu, mais à ceux de votre mère oui.

Cordialement.

Par c moi clepto, le 03/07/2009 à 09:41

merci laure mais la ste generale refuse aussi de me les fournir, commment proceder?

Par Marion2, le 03/07/2009 à 09:43

Bonjour,

Si vous av ez un certificat de notoriété délivré par le notaire, la Sté Générale pourra vous délivrer les relevés de compte de votre mère ou alors, demandez à votre notaire d'intervenir auprès de la banque.

Cordialement.